

bénéficié d'un accroissement des possibilités de contact et de communication.

4. Dans le même temps, l'Union soviétique s'est livrée à un renforcement massif de son potentiel militaire. Il en résulte une menace permanente pour la sécurité de l'Alliance et pour les intérêts vitaux des pays occidentaux. L'URSS a cherché à exploiter tout ce qu'elle a perçu comme une faiblesse de la part de l'Alliance. En outre, à la modération manifestée par les Alliés, les Soviétiques n'ont pas répondu par une modération analogue. Au contraire, ils ont mené une campagne sans répit pour rompre la solidarité de l'Alliance. Le recours à la menace ou à l'emploi de la force à des fins politiques a été notamment illustré par l'invasion de l'Afghanistan et les pressions exercées sur la Pologne.(1)

5. En dépit des divergences fondamentales qui subsistent entre les pays de l'Est et de l'Ouest, les Alliés demeurent convaincus qu'il existe des domaines où devraient prévaloir des intérêts communs aux uns et aux autres : la nécessaire sauvegarde de la paix, le renforcement de la confiance et de la sécurité, l'amélioration des mécanismes prévus pour faire face aux crises et la recherche de la prospérité. Dans cette perspective, les Alliés restent déterminés à exploiter ces domaines d'intérêt commun, ainsi que d'autres, en poursuivant leurs efforts en faveur d'une coopération et d'un dialogue plus constructifs avec les membres du Pacte de Varsovie en vue de parvenir à une détente authentique.

5. Les Alliés sont en faveur de la poursuite et du renforcement du processus de la CSCE, qui représente un moyen important de promouvoir l'instauration de relations Est-Ouest stables et constructives à long terme. Ils soulignent que l'Acte final d'Helsinki et le document de clôture de Madrid doivent être appliqués dans toutes leurs parties. Des accords importants ont été conclus dans le cadre de la CSCE, mais beaucoup reste à faire. Toute amélioration des rapports Est-Ouest serait incomplète si les individus ne pouvaient bénéficier d'un plus grand respect des droits de l'homme et d'un accroissement des contacts entre les personnes.

7. La conscience d'une histoire et de traditions communes à tous les peuples européens continuera d'inspirer les Alliés dans leur action. Étant donné la persistance de la division de l'Europe et particulièrement de l'Allemagne, l'Alliance continuera de soutenir la République fédérale d'Allemagne dans son objectif politique qui consiste à oeuvrer à l'instauration d'un état de paix en Europe dans lequel le peuple allemand puisse recouvrer son unité grâce à l'autodétermination.

---

(1) La Grèce et l'Espagne réservent leurs positions sur ce paragraphe.